

# Séance extraordinaire du 12 octobre 2022



2022-10  
282

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 12 octobre 2022 à 18h45.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - M. Pierre Grondin  
Siège #2 - M. Frédéric Poulin  
Siège #3 - M. Dave Roy  
Siège #4 - Mme Guylaine Gagnon  
Siège #5 - M. Vincent Breton  
Siège #6 - M. Carl Boilard

Formant quorum sous la présidence de madame Vanessa Roy, mairesse.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

## 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis public de cette séance n'a pas été donné aux membres du conseil, mais tous sont présents.

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de silence avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

2022-10  
283

## 02 - AVIS DE CONVOCATION

Attendu que la Directrice générale et greffière-trésorière déclare qu'aucun Avis public de convocation de la présente séance extraordinaire n'a été donné;

Attendu que les élus sont tous présents à cette séance extraordinaire et d'un consentement unanime renoncent à l'avis de convocation, conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu unanimement de renoncer à l'Avis de convocation et que la séance sera tenue et que les sujets proposés seront à l'ordre du jour.

Adoptée unanimement.

2022-10  
284

### **03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**02 - AVIS DE CONVOCATION**

**03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**04 - SUJETS À DISCUTER**

**04.01 - Financement crédit-bail camion autopompe citerne - SSI Haute-Beauce**

**05 - VARIA**

**06 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par M. Dave Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

### **04 - SUJETS À DISCUTER**

2022-10  
285

#### **04.01 - Financement crédit-bail camion autopompe citerne - SSI Haute-Beauce**

Attendu que le conseil de la municipalité La Guadeloupe, gestionnaire du Service de sécurité incendie de la Haute-Beauce a adopté la résolution 2022-06-160 afin d'octroyer le contrat pour la fourniture d'un camion incendie autopompe-citerne neuf au montant de 527 974.00\$ avant taxes, selon les termes et conditions du partage des coûts du protocole d'entente;

Attendu que la résolution 2022-09-249 Financement crédit-bail camion autopompe citerne - SSI Haute-Beauce adjugeait le financement par crédit-bail à SPAR selon les termes indiqués;

Attendu le message reçu de SPAR, joint à la présente, avisant d'une modification du taux à ce jour;

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu de poursuivre le contrat avec la modification du taux proposée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **05 - VARIA**

Aucun sujet.

### **06 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

2022-10  
286

### **07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 18h50

---

Vanessa Roy, mairesse

---

Christiane Lacroix, dir. gén. & gref.